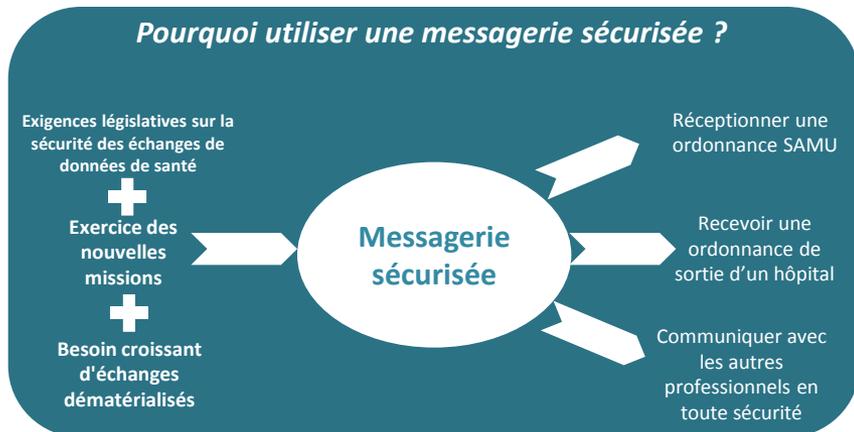


Votre messagerie sécurisée à l'officine Mode d'emploi



Caractéristiques de la Messagerie Sécurisée proposée aux officines bretonnes :

- **Gratuite**
- **Pas d'installation supplémentaire** sur le poste informatique
- Intégrée à l'espace de confiance MSSanté et **conforme à la réglementation**
- **Compatible avec toutes les messageries du marché** (MSSanté, Easycrypt, Apicrypt)
- Accès par **webmail** : une connexion internet suffit pour se connecter
- **Un compte de messagerie par officine**, relié au titulaire
- Potentialité de création de comptes délégués, ayant accès à la même messagerie
- **Envoi d'une alerte** sur le compte de messagerie habituel de la pharmacie, dès réception d'un email sécurisé



1/Activer votre compte de messagerie sécurisée

L'activation est réalisée lors de la première connexion à votre messagerie :

- Allez sur le site www.esante-bretagne.fr
- Cliquez sur le lien (en haut à droite) « Connexion professionnels »
- Authentifiez-vous en renseignant le login et le mot de passe qui vous ont été transmis
- Cliquez sur « Messagerie sécurisée »
- Laissez-vous guider pour la génération de votre certificat

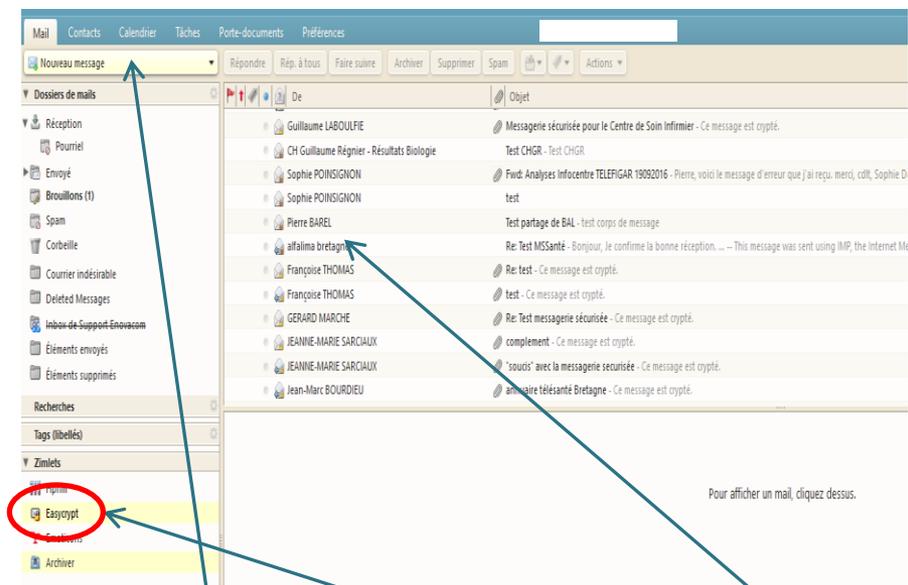


...Vous avez maintenant accès à votre messagerie sécurisée, qui fonctionne comme toutes les messageries habituelles, mais avec un niveau supérieur de sécurisation des données.

Comment gérer vos données administratives ?

En cliquant sur l'onglet « Mon compte » en haut à droite, vous pouvez :

- Modifier votre mot de passe (**ne réaliser cette action qu'une fois le certificat généré**)
- Modifier vos informations inscrites dans l'annuaire, grâce au lien « Fiche du professionnel dans l'annuaire régional »



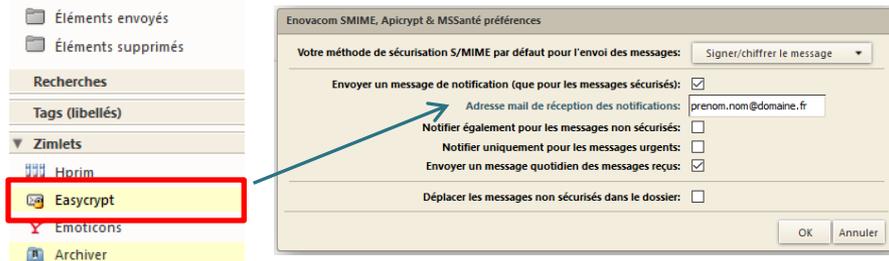
Nouveau : permet la rédaction d'un nouveau message sécurisé

Easycript : permet de paramétrer votre adresse de notification de nouveau message

Aperçu des messages dans la boîte sécurisée : sélectionnez un message pour le lire

2 / Paramétrer l'alerte de réception de message sécurisé

- Double-cliquez sur le bouton « **Easycript** » du bandeau vertical gauche
- Cochez « Envoyer un message de notification » et renseignez votre adresse email usuelle.



3 / Informer vos correspondants de votre nouvelle adresse

Laboratoires, SAMU, Médecins, Infirmiers, établissements de santé...vous devez informer tous les interlocuteurs avec qui vous échangez des données de santé, de l'existence de votre messagerie sécurisée.

Particularité de la communication entre Apicrypt et Easycript :

L'utilisateur Apicrypt doit effectuer une manipulation pour communiquer avec un utilisateur Easycript. Il doit **modifier les coordonnées du destinataire Easycript** par une adresse du type « phie.xxx.ville.telesantebretagne@medical.apicrypt.org ».
La fonction « Répondre » effectue cette manipulation automatiquement.

4/ Créer votre carnet d'adresses

Afin que vos échanges soient facilités, vous devez **enrichir votre carnet d'adresse des comptes de messagerie sécurisée** de vos interlocuteurs :

- La plateforme Télésanté Bretagne vous permet d'accéder aux adresses emails sécurisées des professionnels ayant adhéré au service
- Pour vos autres interlocuteurs, complétez votre carnet d'adresse avec les informations qu'ils vous communiquent



Contacts utiles si vous avez des questions sur la messagerie :

URPS Pharmaciens – Sybille LE BOURJOIS
 06 16 70 31 21 – slebourjois@urpspharmacien.fr

GCS e-Santé Bretagne - Pierre BAREL
 02 97 53 45 59 – pierre.barel@esante-bretagne.fr